



## Conseil d'établissement

---

Séance ordinaire du lundi 16 juin 2022  
Resto-Pub Le Saint-Pascal ◆ 18 h 00

---

### Sont présents :

Parents : Caroline Boutin, Chantal Ridorossi, Marjolaine Pelletier, Mélissa Bossé, Annick Mercier, Sylvie Lavertu  
Communauté : Claire Morneau  
Directions : Sandra Bélanger  
Enseignants : Marie-Ève Laplante  
Élèves du gouvernement étudiant : -  
Personnel de soutien : Geneviève Plourde  
Personnel professionnel : Édith Dumont

**Sont absents :** Maryse Pelletier, Étudiantes : Léa Voyer et Lilou Cottinet

---

1. Mot de bienvenue, présences et vérification du quorum;  
Mme Sandra Bélanger, directrice de l'école, ouvre la séance vers 18h30 après avoir constaté qu'il y a quorum.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour; **Résolution n° CÉ 2021-2022/323**  
L'ordre du jour a été préalablement envoyé aux membres. Un point a été ajouté pour une l'approbation d'une offre de repas. Annick Mercier propose l'adoption de l'ordre du jour.
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 16 mai 2022. **Résolution n° CÉ 2021-2022/324**  
Les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mai 2022 avant la tenue de la présente réunion et sont donc dispensés d'en faire la lecture. Sur proposition de Mme Marie-Ève Laplante, il est résolu d'adopter le procès-verbal tel que présenté.
4. Suivi au procès-verbal.  
Aucun suivi. Sandra Bélanger nous annonce qu'elle quittera Chanoine-Beaudet à la fin de l'année en cours et que Karine Beauregard deviendra la nouvelle directrice. D'autres annonces sont à venir, notamment pour la direction adjointe.
5. Correspondance;  
5.1. CCSÉHDAA : ordre du jour du 8 juin 2022;  
Les documents ont été acheminés préalablement pour que les membres puissent en faire la lecture. Nous sommes donc dispensés de le faire.
6. Rapports de reddition de comptes :
  - 6.1. Rapport de la présidence;  
Aucun
  - 6.2. Rapport de la direction d'école;
  - 6.3. Points pour adoption;
    - 6.3.1. Budgets de l'école (500-600) art. 95 LIP **Résolution n° CÉ 2021-2022/325**  
Sandra prend la parole et donne aux membres de l'information avec les montants attribués pour les mesures d'aide, de parascolaire, du tutorat, achat de livre à la

bibliothèque. Certains budgets comme Bien-être à l'école ne seront pas reconduits l'an prochain.

La résolution du conseil d'établissement de l'école a donc été adoptée et signée par la présidente Caroline Boutin. On lit entre autres sur le document que le total des mesures dédiées, protégées et décentralisées est de 383 669\$ et que le total du budget de base décentralisé est de 75 311\$.

Martine Lavoie propose l'adoption du budget de l'école pour 22-23 et Mélissa Bossé seconde.

6.3.2. Rapport annuel art. 83 LIP

**Résolution n° CÉ 2021-2022/326**

Notre présidente fait la lecture du document qui résumé les actions et décisions et conseil d'établissement pour l'année 21-22. Le rapport sera déposé sur le site web de l'école. Marjolaine Pelletier propose l'adoption et c'est secondé par Mélissa Bossé.

6.4. Points pour approbation :

6.4.1. Règle de passage d'un cycle à l'autre art. 84 LIP

**Résolution n° CÉ 2021-2022/327**

Sandra présente le document sur les normes de passage au secondaire. Il est en autre question du passage d'un élève du premier au deuxième cycle. La direction d'école tient compte de la recommandation de l'équipe-cycle et le cas échéant, de l'avis de professionnels. L'élève doit parfois cumuler un minimum d'unités ou par exemple réussir au moins 2 des 3 disciplines suivantes, soit : français langue d'enseignement, anglais langue secondaire et mathématique. Ce point est accepté à l'unanimité.

6.4.2. Petit matériel et frais chargé aux parents/cahiers d'exercices;

**Résolution n° CÉ 2021-2022/328**

Sandra expose les détails des frais chargés aux parents pour chaque niveau qui oscillent entre 28.50\$ et 33.50\$. Les élèves du secondaire 5 auront des frais supplémentaires s'ils ont de la physique ou chimie au programme. En conclusion, les coûts sont plus bas que prévus. Marie-Ève Laplante propose l'approbation des frais chargés aux parents et c'est secondé par Marjolaine Pelletier.

Le petit matériel sera disponible sur le site web au plus tard début juillet et on rappelle que l'achat des cahiers d'exercices se fera directement à la librairie l'Option à La Pocatière par les parents. Dès que l'élève aura avec lui son horaire, il pourra s'y présenter pour acheter ses cahiers.

6.4.3. Festival Bonjour la visite;

**Résolution n° CÉ 2021-2022/329**

Une demande a été faite par Denis Pelletier, responsable du volet technique pour l'évènement qui se tiendra du 4 au 7 août 2022 à Saint-Pascal. On nous demande notre collaboration pour accéder au stationnement de l'école, à la boîte électrique qui s'y trouve ainsi que le réchaud utilisé par la cafétéria. Un dédommagement pour les frais d'électricité sera payé comme par les années passées pour un montant de 450\$. Caroline Boutin propose l'approbation de cette demande et Geneviève Plourde la seconde.

6.4.4. Repas de chez OZAB café:

Sandra a rencontré les propriétaires du OZAB café situé à Saint-Pascal et une offre de repas pourrait être offerte en septembre via leur site web. Des repas santé, mais

intéressants pour nos jeunes qui seront choisis en ligne et payés d'avance (8.95\$/repas) pour ensuite être livrés à l'école la journée demandée. On demande une proposition du CÉ pour pouvoir offrir cette offre de service. Marie-Ève Laplante propose et Mélissa Bossé seconde.

6.5. Points pour consultation;

6.5.1. Assemblée générale annuelle des parents 22-23 :

Lundi le 12 septembre à 19h00 à la pastorale de l'école aura lieu l'assemblée générale des parents. Le CÉ a proposé d'inviter Annick Kerschbaumer, sexologue, responsable de l'éducation à la sexualité et de la cyber prévention pour une présentation aux parents. Un intervenant de La Montée pourrait aussi être pertinent pour cette rencontre de début d'année. C'est à suivre! Les informations seront mises sur le site internet de l'école.

6.5.2. Évaluation du plan de lutte 21-22 :

Édith Dumont notre psychoéducatrice nous parle de ce qui a été fait cette année et de ce qui a été mis en place. Le document ci-joint explique plus en détail les différentes interventions et situations qui ont eu lieu pendant l'année scolaire. L'étude Compass a été réalisée cette année dans le cadre d'une étude dont les données ont été compilées à l'externe. Elle visait à questionner tous les élèves de l'école afin de mettre en lumière divers aspects comme la violence et l'intimidation. Des outils pour cibler des interventions futures.

6.6. Points pour information :

6.6.1. Bulletins de fin d'année;

Les bulletins seront disponibles au plus tard le 10 juillet sur Mozaik.

6.6.2. Bal des finissants :

Le bal aura lieu le 23 juin à l'Auberge de la pointe à RDL. Nos finissants sont attendus à l'école pour le tapis rouge qui se tiendra vers 14h30. Présentation des élèves en tenue de bal et photo officielle sont au menu pour ce bel après-midi de réjouissance. Le départ se fera vers 16h15 pour le souper et la soirée.

6.6.3. Calendrier scolaire 2022-2023 :

Nous sommes toujours dans l'attente d'une décision pour la tenue des jeux du Québec. L'école accueillerait des athlètes en les hébergeant et en donnant accès à des plateaux pour le sport. La présentation du calendrier Plan B est fait, mais sous toutes réserves.

6.6.4. Rentrée scolaire 2022-2023 :

Les anciens élèves sont attendus pour la journée du 2 septembre et les nouveaux pour le 1<sup>er</sup> septembre.

6.6.5. Local sensoriel :

Il est supposé être terminé en septembre et se situe au sous-sol de l'école. Une visite sera envisageable pour les membres du CÉ en début d'année.

6.7. Rapport de la trésorière :

Il y a toujours 999\$ dans le compte du CÉ.

7. Affaires nouvelles :

7.1. Information des représentants du gouvernement étudiant :

Aucune étudiante présente.

7.2. Information des représentants du personnel enseignant :

Marie-Ève Laplante prend la parole. Elle mentionne que l'horaire d'examen est sorti et qu'on s'y prépare activement. Les examens ayant été placés le matin, les après-midis deviennent des périodes de révisions et de préparations aux dernières évaluations de l'année. La consigne venant du Centre de services scolaire pour qu'une offre pédagogique soit offerte jusqu'à la fin.

Martine Lavoie nous mentionne qu'elle accompagnera quelques jeunes pour une petite tournée régionale le 22 juin.

7.3. Information du représentant du personnel professionnel :

Édith Dumont nous rappelle que ce fut une grosse année. Elle sera de retour l'an prochain. C'est beaucoup d'effort, mais elle est prête à relever le défi encore l'an prochain.

7.4. Information du représentant du personnel de soutien :

Geneviève Plourde souligne également que l'année a été chargée. Elle mentionne que dès l'an prochain, notre technicien en organisation scolaire travaillera principalement à distance, c'est-à-dire non plus en personne à l'école, mais bien à partir des bureaux du CSS à Rivière-du-Loup. Ses visites seront plus sporadiques tant à Chanoine-Beaudet qu'à la Polyvalente de La Pocatière où il partageait déjà son temps.

8. Varia et période de questions du public;

Gala des mérites : Marjolaine y a assisté. Elle a aimé sa soirée bien que son déroulement fut « expéditif ». Elle aurait aimé un peu plus d'information sur les matières présentées et une variété dans la présentation. On nous rapporte également que certains donateurs auraient aimé être plus impliqués dans le déroulement de la soirée et pouvoir prendre la parole. La remise des diplômes devrait se dérouler plus « lentement » afin que chacun savoure bien son moment et que la foule ait aussi le temps de l'apercevoir.

9. Sujets à discuter à la prochaine rencontre ;

Aucune mention

10. Levée de la séance;

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, Caroline Boutin propose la levée de l'assemblée à 20 h 40 et Marjolaine Pelletier seconde.